

15 avril 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République notamment sur les relations bilatérales et économiques franco-suisse, les relations franco-soviétiques, le commerce international, à l'hôtel Bellevue, Berne, vendredi 15 avril 1983.

Au moment où ce voyage en Suisse s'achève ou approche de sa fin, notre rendez-vous a lieu, traditionnel pour les journalistes français et pour les journalistes étrangers qui se déplacent, moins habituel bien entendu pour les journalistes suisses que j'ai le plaisir de saluer ici. Nous sommes là pour pouvoir informer. C'est donc à vous de poser les questions qui vous paraissent utiles pour votre public, aux lecteurs ou vos éditeurs, et je vous écoute. Je répondrai à tous ceux d'entre vous qui souhaiteront m'entendre. Ils voudront bien simplement indiquer l'organe de presse au nom duquel ils s'expriment.

- QUESTION (Correspondance politique).- Depuis quelques temps l'arrêté de 1757 accordant une prime douanière à la délation a soulevé quelques émotions, quelques suspicions. Je voudrais savoir si la France maintient en vigueur cet arrêté et s'il a été question au-cours des conversations que vous avez eues avec les autorités suisses ?

- LE PRESIDENT.- Pas spécialement. Ce sont des procédés que je n'aime pas beaucoup. Ce doit être une affaire assez facile à régler.

- QUESTION.- J'aurais aimé savoir si au-cours de vos entretiens vous avez évoqué le problème du statut des travailleurs frontaliers ?

- LE PRESIDENT.- Oui, naturellement. D'ailleurs on peut considérer que l'accord était fait préalablement à ce voyage à la suite des relations établies par M. le ministre des relations extérieures `Claude Cheysson` notamment sur ce sujet. Il y a pour les travailleurs frontaliers, notamment pour les impositions, un accord sur lequel nous n'avons pas eu à revenir car les négociateurs considéraient qu'ils avaient le champ libre pour aboutir. Donc, cela n'a pas beaucoup occupé nos conversations sinon pour constater que cela faisait partie des 4 ou 5 points que l'on pouvait considérer comme réglés.\

QUESTION (Antenne 2).- Avant d'évoquer le bilan de votre voyage en Suisse, je voudrais savoir si dans vos conversations il a été question de la disparition des déchets toxiques de Seveso `dioxine` puisque le gouvernement français et les autorités suisses sont tous les deux à la - recherche de ces déchets ?

- LE PRESIDENT.- Je m'en suis naturellement inquiété. Il est anormal qu'une société puisse défier ainsi les règles de la sécurité publique. On peut comprendre qu'il y ait entre fournisseur et client des règles particulières de discrétion jusqu'à une certaine limite. C'est lorsque la sécurité publique se trouve menacée. En tous cas il appartient aux Etats de faire à ce moment-là respecter leurs lois. J'espère qu'il sera possible de faire entendre aux personnes qui se trouvent à l'origine de ces difficultés qu'il convient d'apporter les informations nécessaires. En tous cas la France ne relâchera pas ses efforts dans ce sens.

- QUESTION.- Dans cette perspective, est-ce que vous considérez que les multinationales de la chimie sont d'une manière ou d'une autre plus ou moins responsables de ce qui s'est passé à

Seveso ?

- LE PRESIDENT.- Oh, les multinationales sont responsables de beaucoup de choses mais je ne vais pas en faire un procès. Elles ont aussi de grandes réussites à leur actif. Mais dans l'affaire de Seveso, il y a une grande société, une petite multinationale qui a cédé des produits toxiques à des sociétés de transport et à partir de là comme vous le savez, comme me le disait à l'instant mon interlocuteur de la télévision, à partir de cela les traces se perdent. Comme les populations peuvent légitimement s'inquiéter pour leur santé, et comme il n'est pas normal qu'il y ait quelque part sur le territoire d'un pays de l'Europe des points dans lesquels cette sécurité se trouve menacée, les pouvoirs publics étant maintenus dans l'ignorance. C'est une situation pratiquement insupportable qui ne peut pas être supportée. Nous en avons parlé. C'est-à-dire que j'en ai saisi mes interlocuteurs. C'est un dossier ouvert qu'il faudra bien vite refermer mais je l'espère d'une façon utile.\

QUESTION.- Monsieur le président, si vous permettez une question de portée plutôt culturelle. Dans trois semaines, quelques milliers de Suisses alémaniques vont commencer un cours de français à la radio suisse alémanique. Tout est prêt. Il ne manque qu'une seule chose encore. Nous sommes un petit peu à court d'arguments pour décider ceux qui hésitent encore et ma question maintenant qui s'adresse au Président et à l'homme de lettres que vous êtes. Pourquoi apprendre le français de nos jours ?

- LE PRESIDENT.- La réponse vous appartient, monsieur. Chacun son goût. Donc il me semble qu'il y a beaucoup de gens dans le monde qui ont déjà répondu à votre question en exprimant qu'ils souhaitaient apprendre le français. Il y a beaucoup de pays dans le monde où le français est une langue recherchée et je suis sûr qu'en Suisse tel est le cas. Car, comme vous le savez, une population francophone apprend naturellement le français en famille ou à l'école. Je n'ai pas ici à plaider pour la langue française bien que ce soit une de mes passions et que je souhaite en effet développer au maximum, sous la forme culturelle la plus sûre, ce que l'on appelle la francophonie. Mais votre question naturellement ambiguë ou ironique, je vous laisse le soin d'y répondre vous-même.\

QUESTION.- Avez-vous obtenu certaines assurances financières concernant une éventuelle aide financière de la Suisse si le besoin s'en fait sentir pour le trésor français ?

- LE PRESIDENT.- La question n'a pas du tout été évoquée. Je vous remercie de vous inquiéter à ce point pour nous, cela prouve de bons sentiments, mais nous n'avons rien demandé à personne. Nous ne demandons rien à la Suisse sur ce plan. Son amitié existe dans bien des domaines, amitié à laquelle nous tenons. Nous ne sommes pas du tout en situation, la France est un pays solide. Bref, cette conversion n'a pas eu lieu. Comme je ne l'ai pas sollicitée, votre question ne peut pas recevoir d'autre réponse que celle-là.\

QUESTION.- Quels résultats tirez-vous de vos entretiens économiques entre Paris et Berne ?

- LE PRESIDENT.- Les difficultés ont été peu nombreuses. J'en avais relevé une douzaine dont avant même que nous ne commençons nos entretiens, en raison des travaux préparatoires quatre étaient déjà réglés. Ce n'est donc pas grand chose, et j'ajoute que sur ce qui reste il y a des différends qui sont d'origine suisse et puis d'autres qui sont d'origine française. C'est dans les deux sens. Alors la liste n'est pas longue. Les journalistes suisses et français qui se trouvent ici les connaissent. On ne doit donc pas considérer qu'il y ait un contentieux économique entre la Suisse et la France. Il y a des problèmes sur la dernière mesure prise à l'égard du tourisme en France, à propos des difficultés ou tracasseries douanières, à propos du prix des produits pharmaceutiques en France, d'une façon moins précise sur le crédit bonifié et sur le marquage d'origine. Cela c'est surtout du côté suisse.

- Du côté français, on se préoccupe des problèmes du droit d'escale pour les navires de plaisance suisses. Il y a du côté français souci d'obtenir satisfaction pour le développement de la télévision francophone d'une certaine partie de la Suisse. Voilà aucun de ces problèmes ne présente de difficulté insurmontable. C'est pourquoi ces entretiens ont été à la fois positifs, sympathiques et cordiaux.

- Après tout, lorsque l'on pense que la France et la Suisse vivent en situation de mitoyenneté, ce qui suppose la tranquillité bien plus qu'à la fin du règne est toujours une situation délicate

qui comme je l'expliquais hier soir au toast à la fin du dîner, est toujours une situation délicate, on peut estimer que grosso modo les relations de nos deux pays sont bonnes. On ne vit pas du tout sur les nerfs comme quelquefois j'ai le sentiment, en vous lisant parfois, mesdames et messieurs. Non, pas du tout. Il y a cette douzaine de problèmes dont certains sont maintenant réglés, dont la moitié ou un peu plus sont relevés par nos amis suisses sous forme de questions pour obtenir réponse des Français, dont les autres sont des questions françaises pour obtenir réponse des Suisses. Aucune n'entraîne de débat de caractère général. Pour le tourisme, je crois qu'il était bon d'apporter un certain nombre de précisions ignorées ici, comme elles le sont souvent dans l'opinion française, sur la durée de ces mesures, sur leur application aux hommes d'affaires ou aux techniciens qui voyagent, sur les séjours linguistiques, sur les engagements déjà souscrits. Bref, les mesures que nous avons prises ne sont pas rétroactives. Une famille de deux enfants disposera de 11000 francs, ce qui permet beaucoup de choses. Cela peut éloigner de certains objectifs de vacances à l'autre bout du monde, mais certainement pas dans un pays voisin comme la Suisse. Je me pose à moi-même les questions pour animer ce débat, mais la liste est brève. Si sur tel ou tel sujet, vous souhaitez me poser des questions sans que l'on se perde dans les détails, je suis naturellement à votre disposition.

QUESTION (Journal de Genève).- J'aimerais vous demander si d'une manière plus générale vous avez eu l'impression d'une concordance de vues ou d'une approche différente en ce qui concerne le libre échange et notamment les relations de la Communauté européenne `CEE` avec les pays qui ne sont pas de la Communauté ?

- LE PRESIDENT.- Oui, nous avons parlé et cette question pourrait nous servir de transition. Nous avons parlé des relations bilatérales. C'est par cela que nous avons commencé, avec cette brève énumération des points litigieux dont certains seront réglés à l'issue de ce voyage. Il ne restera pas grand chose, à vrai dire.

- Puis, nous avons parlé des problèmes qui nous sont propres non pas seulement sous forme de relations bilatérales, vous venez de le dire judicieusement mais aussi dans les relations par exemple de la Communauté et de la Suisse. La Communauté, la France lui appartient, elle a son mot à dire, son rôle à jouer.

- La troisième partie de nos conversations a visé les problèmes du monde, y compris ceux dans lesquels la France et la Suisse n'ont pas de rôle direct. Je pense en particulier aux négociations de Genève dans laquelle le lieu géographique n'implique pas une intervention du gouvernement helvétique. Les relations Est-Ouest, les relations Nord-Sud : bref m'adressant ici aux dirigeants d'un pays indépendant et souverain, j'ai observé la règle à laquelle je me tiens toujours, c'est-à-dire que j'ai considéré qu'il était de mon devoir de parler avec ce pays de tout ce qui touche les intérêts de la planète, et je dois dire que lorsque l'on parle en Suisse, on sait à qui on s'adresse, c'est-à-dire à des gens qui, au nom de leur peuple, ont acquis un grand rayonnement et disposent d'une réelle autorité. La Suisse est quand même l'un des premiers pays du monde détenteur d'investissements à l'étranger.

` Suite réponse sur le commerce international et le libre échange `

- Ce que vous appelez le libre échange, monsieur, qui a une définition bien claire dans le dictionnaire et dans une certaine tradition, s'obscurcit dès lors que l'on jette un regard aigu sur ce que ces deux mots recouvrent. Même à l'intérieur des pays de la Communauté `CEE`, entre les pays qui la composent, que de mesures discriminatoires ! On appellera brutalement protectionnisme, qui se moque du libre échange, ce qui sert pourtant de règle à certains et qui est le principe reconnu à l'intérieur de cette Communauté, le tarif préférentiel. Union douanière, mais à l'intérieur de cela, libre échange. Cette notion n'est pas exactement extensible à l'extérieur de la Communauté, d'où le problème que vous posez pour la Suisse. Car puisqu'il y a union douanière et tarif préférentiel, cela veut dire qu'il n'y pas exactement zone de libre échange entre la Communauté et le reste du monde, puisqu'il y a des règles particulières qui protègent la Communauté. Encore cela s'inscrit-il dans une démarche sinon universelle du moins majoritaire des pays qui composent la Communauté et qui sont eux-mêmes partisans philosophiquement, économiquement du libre échange.

- On s'aperçoit que les entraves à ce libre échange sont multiples. Je ne sais pourquoi on s'est

adressé spécialement à la France au-cours de ces derniers mois, c'était peut-être pour faire oublier les manquements du libre échange que commettent la plupart des pays de la Communauté. Moi, je n'ai pas mis du tout la Suisse en accusation à cet égard mais comme nous avons parlé franchement entre nous, nous ne pouvions pas dissimuler qu'il existe ici comme ailleurs un certain nombre de dispositions qui ne permettent pas de dire que le libre échange soit une loi absolument respectée. Je pense en-particulier, je pourrais le dire aussi des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres pays encore aux mesures protectionnistes agricoles. Tout cela fait partie d'un nettoyage nécessaire. Je souhaite que cette conversation sur-le-plan de la Communauté ait lieu. Il l'avait demandé lors du Sommet de Copenhague, je l'ai répété plus récemment au Sommet de Bruxelles `Conseil européen`, j'espère que l'on y arrivera et que lorsque l'on saura exactement quel est le total des mesures de protection adoptées par les uns et par les autres à l'intérieur de la Communauté, et à l'extérieur, on pourra davantage se regarder dans les yeux sans s'abriter derrière des formules toutes faites.

- J'ai relevé un certain nombre de mesures prises par les Américains. Les mesures par exemple qui s'appliquent à la navigation. Pourquoi est-ce que les marchandises américaines voyagent forcément sur des navires américains ? Pourquoi peut-on vendre du blé à l'Egypte ou au Maroc à des prix défilant toute concurrence en manquant aux obligations internationales simplement pour subventionner l'agriculture de ce pays ? Tout cela au nom du libre échange. Arrêtons-là si vous le voulez bien, mais on pourrait procéder à un examen critique à l'égard de chacun. On peut en effet admettre que la renaissance de nos économies pourrait passer par le libre échange, cette fois-ci très scrupuleusement respecté. Cela ne pourra pas avoir lieu avant qu'un véritable débat soit engagé, et pour que la réalité soit reconnue par chacun et par tous. A vrai dire, chacun sait bien ce qui se passe chez les autres, mais il vaut mieux ne pas le dissimuler davantage, tout le monde s'en portera mieux.\

QUESTION.- Comment les Suisses ont-ils accueilli le plan de rigueur français ?

- LE PRESIDENT.- J'ai lu les journaux suisses. Ils n'étaient pas ravis. Ils ne sont pas les seuls, d'ailleurs. Je crois avoir lu quelques journaux français qui ne l'étaient pas davantage. Je vous ai répondu tout à l'heure en vous indiquant que lorsque l'on explique bien de quoi il s'agit l'inquiétude souvent s'apaise. C'est vrai d'ailleurs qu'il y a un courant touristique entre la Suisse et la France qui montre que les Suisses aiment bien venir en France. Il ne faut pas être injuste à l'égard de ce tourisme extrêmement utile pour notre pays. Lorsque je vous aurai répété que, d'une part, il ne peut pas y avoir de rétroactivité, que les engagements pris doivent être tenus, cela évitera déjà de laisser beaucoup de touristes en-plan à la veille de la saison d'été. Il en sera de même pour la saison d'hiver. Je vous ai également dit que les dispositions avaient été prises d'assouplir ou plutôt de mettre au net et de porter à la connaissance du public un certain nombre de mesures qui avaient été recouvertes par l'annonce brutale du plan dit de rigueur en-particulier sur-le-plan touristique. Ce qui laisse à ceux qui voyagent pour affaires, pour enseignement, pour la culture toute une série de latitudes. Cela ne pose pas de graves problèmes entre la Suisse et la France. Je vous disais, pardonnez-moi de me répéter mais la question ressemble à l'autre, que les sommes disponibles pour les familles qui se déplacent laissent la Suisse, en-raison de la proximité, à la portée de bien des foyers français. Quant à considérer que des mesures de restrictions touchant au tourisme puissent être accueillies défavorablement par les pays qui bénéficient de ce tourisme, bien entendu il ne fallait pas l'attendre, mais cela n'a pas du tout provoqué de crispations particulières dans nos relations. Nous y mettons de la bonne volonté. A partir du moment où nous n'entendons pas instituer ces mesures dans la durée et dans le temps, mais simplement marquer un cran d'arrêt en cette année 1983, les choses sont tout de suite mieux comprises.\

QUESTION.- (Inaudible).

- LE PRESIDENT.- Pour ce qui ne touche pas à la Suisse. Je pense que les Suisses respectent la souveraineté française parce que cela peut affecter les intérêts suisses, alors il est normal qu'ils nous en parlent. Si vous voulez bien préciser sur-quel-plan, je vous répondrai avec plaisir. La politique française est décidée par la France. Il faudra s'y habituer.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce qu'à votre avis le caractère ... (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Je ne souscris pas spécialement à ce que vous venez de dire. S'il y a des litiges, tout ce que je peux vous dire c'est qu'en dehors des dernières mesures sur lesquelles, mesdames, vous venez d'insister, ces mesures sont toutes antérieures à l'arrivée de ce gouvernement. On ne peut pas dire que ce soit tel gouvernement plutôt que tel autre qui ait aggravé les situations qui, au demeurant, sont tout à fait à la portée de gens décidés à s'entendre, ce qui est le cas. Donc, je n'aperçois vraiment pas, je n'ai même pas tout à fait saisi la tonalité de certains articles suisses dans lesquels il apparaissait que j'arrivais marchant sur des oeufs, dans un climat délétère, vraiment je ne m'en suis pas aperçu. Alors il faudrait que les Suisses soient d'une dissimulation qui m'étonnerait beaucoup chez des gens tout à fait francs et qui, à vrai dire, parlent plutôt carré. Le climat de ce voyage : vous avez une relation personnelle et directe, relation humaine qui vaut mieux que beaucoup de dossiers. Je pense que les dossiers qui restent ouverts se refermeront bientôt, pour parti grâce aux bons échanges de vue et aux bonnes relations qui viennent d'être renforcées.

- Ce n'est pas du tout recherché .. On n'a pas du tout joué de ce registre. Je ne me suis pas du tout inquiété de savoir ce que pensaient les autorités suisses de la politique d'un gouvernement à direction socialiste en France. Je me suis occupé des intérêts de la France dans ses relations avec la Suisse. C'est plus simple. Donc il n'y a pas eu de prosélytisme de mon côté et il n'y a pas eu non plus d'acte d'accusation de l'autre. Chacun a observé de bonnes manières.

- Quand à savoir ce que, individuellement, mes partenaires en pensent, je peux m'en faire une idée. Collectivement, alors ça ! Bien entendu, la politique de la Suisse n'est pas, sur-des-plans importants, semblable à la politique de la France d'aujourd'hui. Cela, c'est bien connu, mais je ne crois vraiment pas que cela ait pesé sur nos conversations et moi, je respecte tout à fait mes partenaires, dès lors qu'il s'agit de démocrates sincères et réels, qui pratiquent une démocratie vécue comme c'est le cas. Je les respecte et, si j'ai quelque préférence pour les choix politiques de mon pays, qui se font d'ailleurs sous ma propre conduite, cela ne me transforme pas en militant qui cherche à convaincre tous les Suisses que je rencontre. J'aurais d'ailleurs de la peine, sans doute .. Non, cela s'est très bien passé, de ce point de vue, et chacun a eu l'élégance de ne pas pénétrer sur ces territoires interdits.\

QUESTION.- Vous avez déclaré hier que vous entendiez que ... se soumettre aux règles de bon voisinage .. A lire les déclarations de certains douaniers dans "Le matin" de ce jour, on a l'impression qu'une partie de ... n'ont pas l'intention de se soumettre. Ils déclarent (sic) "la Suisse serait la plaque tournante des coups tordus" et regrettent que vous n'ayez pas évoqué le secret bancaire à leur connaissance, lors de votre passage.

- Alors cela me permet de vous demander : avez-vous évoqué ce problème à propos des capitaux ? Quel discours faut-il entendre : le vôtre ou celui des douaniers ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez entendu le discours des douaniers ? Je vous prie de m'en communiquer la teneur ...

- QUESTION.- "Le matin" d'aujourd'hui ...

- LE PRESIDENT.- Ils ont fait un communiqué ? Les douaniers ? Non, je crois qu'il y a eu un incident de quelques douaniers qui ont été encore plus sévères que d'habitude vis-à-vis de camionneur, je crois. J'ai lu ça dans le journal, peut-être le "Journal de Genève", je ne sais plus exactement lequel et j'ai entouré cet article d'un grand crayon bleu et je l'ai passé d'un mouvement un peu rapide et nerveux à M. Cheysson en disant : "voilà que cela recommence" !

- Je trouve en effet très désagréable cette sorte de tracasserie qui risquerait de devenir une fâcheuse habitude. Déjà des instructions ont été données. Il faut dire aussi que les douaniers sont sur les dents. Ils ont du travail, car il ne manque pas de travail entre la France et la Suisse ! De là à manquer, si cela arrive, à la courtoisie, de là à tomber dans l'aspect vétilleux qui risque d'apparaître vraiment comme offensant, comptez sur le gouvernement français pour y veiller, pour préserver le respect que l'on doit aux voyageurs suisses qui viennent vers la France, sans chercher à persécuter les voyageurs français qui vont vers la Suisse. Quant au problème d'évasion des capitaux ... cela passe un peu partout, cela n'est pas seulement dans les poches des

voyageurs qui passent par un poste douanier. Tout le monde le sait. Bien entendu, cela ne me fait pas plaisir lorsque j'entends dire que ces évasions sont importantes. Mais je ne mets jamais en cause les Suisses dans cette affaire. Je mets en cause les Français qui manquent à leur devoir à l'égard du pays en se livrant à de telles pratiques, cela n'a rien à voir.

- Il y a, au demeurant, des transactions parfaitement licites : il ne faut pas tout confondre, pas tout mélanger. Il y en a qui sont même nécessaires, seulement il y a le degré ... et puis d'ailleurs chacun sait bien de quoi je parle ! Cela dit, si vous considérez que je parle aimablement aux Suisses et que certains de nos douaniers n'emploieraient pas ce type de langage tandis que là ce n'est pas moi qui ait tort ce seraient les douaniers. "Les douaniers", on va dire : "des douaniers". On ne va pas mettre en accusation "les" douaniers français. Les douaniers ont pour mission de surveiller les frontières. Ils n'ont pas pour ordre de mission d'être là où on les place avec un bandeau sur les yeux en endormant leur curiosité. Ils sont là pour le contraire. Ces choses-là, il faut les faire bien et correctement. Je suis sûr que la plupart d'entre eux se conforment déjà à ces réflexions.\

QUESTION.- Les mesures d'expulsion prises par le gouvernement français ont, semble-t-il, à l'égard de diplomates soviétiques, été largement approuvées ici, vous vous êtes exprimé à ce sujet à la télévision....

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas consulté, non plus ...

- QUESTION.- Une précision, actuellement, on assiste en Union soviétique `URSS` à une campagne de presse extrêmement violente contre la France, est-ce que, selon vous, c'est une forme de diversion, de feu de paille ou au contraire une dégradation qui risque d'être durable et même dangereuse dans les relations franco - soviétiques ?

- LE PRESIDENT.- Je ne ferai pas de commentaire sur ce sujet. J'en ai peu dit mais assez. Ce n'est pas un problème de diversion sur ceci ou sur cela alors qu'il y a un espionnage évident, je dirai même excessif. A priori, tout espionnage est déjà excessif. Il faut montrer qu'une certaine limite doit être respectée, c'est tout. J'entends faire respecter les justes intérêts de la France, le premier d'entre eux étant sa sécurité et la sécurité de ses citoyens.

- Comme je l'ai déjà dit à la télévision suisse qui est venue m'interroger à Paris récemment, je n'en tire pas d'autres conclusions : tout pays qui agit de la sorte, tout pays qui usera de notre hospitalité pour en savoir plus qu'il ne faut.\

`Suite réponse sur les relations franco - soviétiques après l'expulsion de 47 diplomates soviétiques`

- Je ne mêle pas cela aux problèmes de politique, de relations avec les pays en cause. Ces pratiques sont communes, connues, et anciennes de toutes parts. Dès lors que l'on détermine le moment où elles passent la mesure, cela ne veut pas dire pour autant que l'on cherche à aggraver les relations avec les pays en question. Je souhaite que les relations de la Russie et de la France soient de bonnes relations. Si je dis bonnes, cela voudrait dire meilleures, je le souhaite. Les initiatives désagréables ne sont jamais venues de la France. Qu'est-ce qui est le plus désagréable : de leur demander de rentrer chez elles ou de les avoir renvoyées chez un autre pour procéder à ce métier d'information dans leur ombre, comme on dit ? Moi, je n'ai pas voulu être désagréable, j'ai simplement voulu marquer que la France entendait être respectée.

- Je connais mon Histoire et j'attache beaucoup de -prix à l'amitié franco - russe, beaucoup, quel que soit le régime en-place, là-bas ou chez nous. C'est une constante de l'histoire. C'est un point d'équilibre que je crois même indispensable. Vous direz qu'on aura mis un certain temps pour parvenir au point d'équilibre que je souhaite. Eh bien ! oui, il y a des accidents de terrain. Il y en a eu beaucoup dans le passé. On flatte les années du début de la Vème République, comme si elles avaient correspondu à un -état idyllique des relations entre la Russie et la France : reportez-vous aux textes et vous vous apercevrez qu'il a fallu plusieurs années pour parvenir à un dialogue serein pour dépasser le stade de la véhémence.

- La politique internationale est affaire de longue haleine. J'entends que la France soit respectée comme elle doit l'être. J'entends aussi entretenir avec les peuples, et donc avec - mais aussi avec - tous les autres, des relations saines d'estime réciproque et de travail en-commun. C'est ainsi que je puis vous dire que les événements dont vous me parlez n'entament en rien mon vif désir

que je pense aussi que les événements sont résolus pacifiquement et non par le biais de voir les négociations qui touchent à la paix du monde, qui se déroulent tout près d'ici, à Genève, et dans lesquelles l'Union soviétique est directement impliquée, aboutir de telle sorte que les intérêts des parties en cause soient respectés et qu'il n'y ait pas de vainqueur diplomatique ce qui risquerait de précéder le temps où le vainqueur le serait sur le champ de bataille. Vous savez que je suis un partisan convaincu et déterminé de l'équilibre des forces. Cela vaut pour la Russie soviétique, notamment en Europe, cela vaut aussi pour les Etats-Unis d'Amérique, dans-le-cadre de la stratégie mondiale. L'accident de terrain, les expulsions, ne changent rien à cette définition principale. J'en terminerai en vous disant maintenant : inversez le raisonnement. Est-ce que vous croyez que l'Union soviétique ou tout autre grand pays, même un petit, fier de lui, eut été plus complaisant à l'égard d'agents qui eussent été Français que nous l'avons été à l'égard d'agents étrangers ? Si vous renversez la proposition, vous avez la réponse.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans le même ordre d'idées, est-ce que vous seriez partisan d'introduire certaines règles de conduite dans le commerce comme apparemment le président Reagan cherche à le proposer ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, il existe déjà des institutions pour cela. En tout cas, il y a celles auxquelles nous participons en permanence, nous Français, l'OCDE, le GATT. Il y a les institutions internationales type Banque mondiale, Fonds monétaire international, ou l'organisation des Nations unies. Il y a des négociations diplomatiques qui se déroulent avec l'Union soviétique `URSS`, notamment, comme celle de Madrid à la suite d'Helsinki et de Belgrade.

- A-t-on vraiment besoin d'institutions nouvelles pour traiter ce genre de question ? Sauf si on me démontre l'utilité de telle ou telle, vraiment cela ne me paraît pas nécessaire. En-particulier, je ne souhaite pas que les rencontres dites "au sommet" des pays industrialisés, les sept puissants, les sept pays dont quatre de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Japon plus la Communauté européenne `CEE`, se transforment en institutions organiques ce qui nécessiterait une préparation diplomatique intense, des réunions surbordonnées de fonctionnaires ou de ministres. Ces sommets ont été conçus par d'autres que par moi et, heureusement, comme des rencontres directes et personnelles entre chefs d'Etat et de gouvernement.

- Quant aux relations économiques entre l'Est et l'Ouest, il est juste de s'en préoccuper mais je ne voudrais pas que l'on s'en préoccupât à sens unique pour se retrouver toujours du côté de la France ou de je ne sais quel pays d'Europe, alors que les relations entre les deux super-puissances se développent parallèlement.

- Je n'ai rien consenti aux Etats-Unis d'Amérique lorsque le conflit s'est ouvert sur le gazoduc. Je trouve normal que, dans-le-cadre du COCOM et de l'examen des produits stratégiques, on puisse en discuter à l'intérieur d'une institution existante. Eh bien ! il faut peut-être affiner les propositions, les discussions mais cela ne peut pas aller beaucoup plus loin. La France n'entend pas consacrer les conversations avec les pays en question aux relations Est-Ouest sous forme de police supplémentaire. La France entretiendra les relations qu'elle voudra, bien entendu dans-le-cadre des engagements qu'elle a souscrits et entend perpétuer sa souveraineté dans ce domaine comme les autres. Bref, elle n'est pas prête à entrer dans un OTAN économique.

- Je ne sais pas si cela vous paraît clair mais cela le paraîtra certainement à quelques-uns qui m'entendront en dehors de cette salle.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le pendant à cette question où vous semblez porter un jugement assez sévère sur la fonction même des Sommets : alors, au juste, quelle peut être l'utilité de Williamsburg `Sommet des pays industrialisés`, le mois prochain ?

- LE PRESIDENT.- J'ai pris part à deux sommets jusqu'alors qui n'ont pas été inutiles : Ottawa et Versailles. Simplement, dès Ottawa, je m'étais rendu compte puisque c'était la première fois, qu'en-cours de route, peu à peu l'aspect bureaucratique et administratif prenait de plus en plus le pas sur la relation directe. Puis, peut-être aussi certains aspects de propagande, le problème étant de savoir sur le "ring" des sommets qui pourrait lever le gant au quinzième round, pour apparaître comme le vainqueur, pour peu d'ailleurs que par "knock out" ce ne soit pas dès la deuxième journée.

- Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas fait pour ça, en tout cas. Alors, je crois avoir convaincu M. Reagan, en particulier, que la méthode changerait les rôles. Lui-même a pris des dispositions pour que les conditions de travail de Williamsburg permettent d'aller dans ce sens. Encore ne faudrait-il pas s'en tenir qu'à la forme. Il faut aussi appliquer cette règle au contenu. J'attends quand même d'excellentes ou d'utiles choses au rendez-vous de Williamsburg. J'ai simplement indiqué les dangers, les risques de cette rencontre ... \

QUESTION.- Monsieur le Président, encore une question sur les problèmes bilatéraux : vous avez dit plusieurs fois, vous avez souligné aujourd'hui encore que la France considère les problèmes de fuite des capitaux et de fraude fiscale comme des problèmes essentiellement français. Est-ce que cela signifie que vous ne revendiquez pas une collaboration de la Suisse dans ce domaine ?

- LE PRESIDENT.- C'est une question un peu compliquée. Si des personnes étrangères qui ne sont pas de nationalité française se livrent à des trafics, elles sont également repréhensibles. Je ne réserve pas le côté repréhensible uniquement à des Français, c'est-à-dire que la France doit pouvoir vivre dans l'honnêteté fiscale. Alors je ne comprends pas très bien votre question, je ne rends pas les autres pays étrangers responsables des problèmes qui sont spécifiquement des problèmes dont la France elle-même est juge. Voilà ce que je veux dire, et je n'ai pas d'explication à demander aux autorités suisses qui ont sans doute assez à faire avec leur propre pays sans s'occuper du mien.

- QUESTION.- Il nous a paru que, traditionnellement les autorités françaises souhaitaient une collaboration de la Suisse dans ce domaine.

- LE PRESIDENT.- Oui, naturellement, avec tous nos voisins, nous souhaitons qu'il y ait une règle de bonne compagnie, mais enfin nous n'entendons pas établir de police particulière avec la complicité de quiconque. Bien entendu, je n'ignore rien des données qui font que la Suisse peut apparaître comme un pays assez attractif à ceux qui aiment manier des capitaux. C'est vrai ! Je crois que c'est un fait assez connu. Je le répète : la Suisse a l'organisation intérieure et notamment son système bancaire de son choix. C'est son affaire à elle et c'est l'affaire des Français que d'invoquer le civisme nécessaire pour réserver toutes nos ressources et toutes nos forces au redressement national. Ce sont donc deux questions finalement différentes. \

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce qu'il y a des éléments, dans le fonctionnement de la démocratie suisse, que vous aimeriez voir adapter à la France.

- LE PRESIDENT.- Oh ! beaucoup. C'est certain que c'est un très bon exemple de décentralisation rare, exceptionnellement réussi. Il m'est arrivé d'ailleurs d'entendre quelquefois des Suisses me dire : "Surtout, ne nous imitez pas " A un point limite, cela arrive, mais enfin ce sont des marginaux, je pense. Moi, je pense que les institutions démocratiques décentralisées en Suisse représentent un beau modèle de gestion. Puis j'observe que cela repose sur un grand civisme intellectuel. De ce point de vue, je suis admiratif et j'aimerais bien que d'autres pays, d'abord le mien, puissent en tirer de bonnes leçons.

- Ensuite, quant aux méthodes, vous m'avez parlé du référendum, c'est un débat souvent agité en France. Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir un référendum qui s'appliquât à des matières courantes, des choix dans les moeurs ? C'est vrai que cela serait très désirable, mais ce n'est pas dans nos habitudes et ce n'est pas non plus dans nos institutions. Il faudrait donc une sorte de petite révolution institutionnelle dans les usages pour y parvenir. Alors, permettez-moi de vous dire, j'ai autre chose à faire. Mais si vous me demandez d'en discuter, comme cela, idéalement, dans un débat pour l'instant théorique et quitte à pouvoir profiter de la moindre occasion pour le rendre pratique, c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup. Il y a beaucoup en effet de leçons à tirer de la Suisse. \

QUESTION.- On avait parlé en France, après la victoire du socialisme, de "l'état de grâce", qu'en est-il resté ?

- LE PRESIDENT.- On en avait parlé, mais c'est moi qui en avait parlé, je n'en ai pas honte ! Mais j'ai eu le mérite d'en parler avant les élections puisque je répondais à une question qui m'était posée qui laissait entendre qu'à peine serais-je élu - si je l'étais - ce serait le désastre. On l'annonçait pour le lundi suivant, quoi ! c'est-à-dire le lendemain. On voyait toutes les usines

termées, occupées. C'était la description qui était faite. Je me contente de faire un rapide retour en arrière. J'indiquais dans cette émission qui précédait de deux mois environ le premier tour de scrutin, je disais : un Président de la République élu au suffrage universel bénéficie d'un temps pendant lequel l'opinion et, particulièrement, ses adversaires, ceux qui n'ont pas voté pour, disons "désarmement" leur hostilité et participent à une sorte de courant que vous appelez "l'état de grâce", cela m'est venu à l'esprit, c'était totalement improvisé. Le mot a eu un certain succès, bien que l'expression fut connue bien longtemps avant moi.

- Je ne sais pas combien de temps l'historien fera durer cet "état de grâce" ... je me souviens d'avoir ajouté, à l'époque : "mais cela ne dure jamais bien longtemps". J'avais assez bien prévu, hein ? Pas plus que le temps de la rigueur ne durera très longtemps. Ce sont des états transitoires et successifs. Je crois que les Français veulent que la France gagne. De tout cela je parlerai plus commodément à Paris. Je n'oublie pas que je m'adresse à la presse d'un pays ami mais quand même étranger, ce qui doit nécessairement limiter mes considérations sur les problèmes intérieurs.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez certainement eu sous les yeux un rapport de la Chambre de Commerce franco - suisse faisant état des côtés positifs de nos relations mais aussi des côtés négatifs. Que vous inspire ce chapitre négatif de ce rapport, est-ce un chapitre où il y a des corrections à faire ?

- LE PRESIDENT.- On a parlé de ça depuis la première demi-heure.

- QUESTION.- ... il y a des points qui n'ont pas été touchés ...

- LE PRESIDENT.- Je crois que si, on a vraiment parlé de tout. J'ai là une liste, je peux vous la donner : les taxes d'escale des bateaux de plaisance, l'imposition des frontaliers, la double imposition, les mesures sur le tourisme, la surveillance des prix des médicaments pour les produits pharmaceutiques, la Sécurité sociale des Suisses d'Algérie, du côté français : la télévision francophone par satellite, du côté suisse et français : le raccordement de l'autoroute Mulhouse - Bâle, certains débats sur l'armement, le ministre de la défense français ` Charles Hernu ` est d'ailleurs invité début octobre, à venir participer aux manoeuvres suisses, du côté français aussi revendications sur les normes anti-pollution imposées par la Suisse aux automobiles et le mode d'élection du conseil supérieur de l'étranger par les Français de Suisse, de certains aménagements de l'aéroport Bâle - Mulhouse, ça c'est une demande commune, et enfin le chapitre de ce que l'on appelle les tracasseries douanières.

- Voilà. J'ai la liste là. Prenez la deuxième, ce sont les marquages d'origine, l'emploi de la langue française dans les documents commerciaux, le certificat sanitaire pour les produits laitiers, les points de dédouanement pour les denrées animales. Oui, ce sont des problèmes importants mais enfin qui ne feront pas que la Suisse et la France sont prêtes à se déclarer la guerre sans oublier la question des conifères suisses importés, question qui fait d'ailleurs partie de la longue série des questions réglées.

- Voilà ce que je peux vous dire, monsieur, ce n'est pas dramatique ! J'ai connu situation pire. Vous pensez que cela suffit pour votre information ? Je vous remercie.\